

REPUBLIQUE DU MALI



*MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU
MINISTRE DES MINES*



**CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE
DOCUMENT DE LA REVUE 2024 DUSECTEUR MINES ET
ENERGIE**



Centrale Solaire de Kita



Centrale Hydroélectrique de Selingue

TABLE DES MATIERES

RESUME	- 7 -
1. INTRODUCTION	- 9 -
2. BILAN.....	- 10 -
2.1. REALISATIONS	- 10 -
2.1.1. SOUS SECTEUR MINES	- 10 -
Objectif 1 : Assurer la diversification et le développement des ressources minérales	- 10 -
Part des substances autres que l'or dans les titres de recherche attribués	- 10 -
Objectif 2 : Assurer la promotion du développement de la petite mine	- 13 -
Taux d'évolution des titres d'exploitation délivrés pour la petite mine	- 13 -
Objectif 3 : Promouvoir les matériaux de construction.....	- 14 -
Objectif 4 : Renforcer les capacités des acteurs des domaines des mines et du pétrole	- 14 -
2.1.2. SOUS SECTEUR ENERGIE	- 15 -
OBJECTIF n°1 : satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût	- 17 -
OBJECTIF n°2 : Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution	- 19 -
OBJECTIF n° 3: Assurer la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques	- 22 -
2.2. INDICATEURS SECTORIELS/RESULTATS	- 24 -
2.2.1.SOUS SECTEUR MINES	- 24 -
CONTRIBUTION DES MINES A L'ECONOMIE	- 27 -
CONTRIBUTION DES MINES A L'ECONOMIE ET AU BUDGET D'ETAT	- 28 -
2.2.2. SOUS SECTEUR ENERGIE	- 29 -
2.3. ETAT DE L'EXECUTION BUDGETAIRE.....	- 31 -
2.3.1. SOUS SECTEUR MINES	- 31 -
2.3.2. SOUS SECTEUR ENERGIE	- 33 -
3. PROBLEMES ET CONTRAINTES	- 38 -
3.1. SOUS SECTEUR MINES	- 38 -
3.2. SOUS SECTEUR ENERGIE.....	- 40 -
4. PERSPECTIVES POUR 2024	- 41 -
4.1. Sous- secteur mines	- 41 -
PREVISION DE PRODUCTION ET RESERVES PROUVEES	- 42 -
4.2. Sous-secteur Energie	- 44 -
5. CONCLUSION.....	- 45 -
ANNEXE 1 : PROJET DE CADRE DE MESURE DE PERFORMANCE DU CREDD 2019-2023.....	- 48 -

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AER-Mali : Agence des Energies Renouvelables du Mali

AIEA : Agence Internationale de l'Energie Atomique

AMADER : Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale

AMARAP : Agence Malienne de Radioprotection

ANADEB : Agence Nationale de Développement des Biocarburants

AS : Axe Stratégique

BAD : Banque Africaine de Développement

BEI : Banque Européenne d'Investissement

BID : Banque Islamique de Développement

BSI : Budget Spécial d'Investissement

CREDD : Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable.

CHR : Calendrier Harmonisé des Revues

CSCRIP : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

CPS : Cellule de Planification et de Statistiques

DFM: Direction des Finances et du Matériel

DNE : Direction Nationale de l'Energie

DNGM: Direction Nationale de la Géologie et des Mines

DNPD: Direction Nationale de la Planification du Développement

ENR : Energie Renouvelable

ITIE : Initiative Pour la Transparence dans les Industries Extractives

ODD : Objectifs de Développement Durable

ONRP : Office National de la Recherche Pétrolière

PAPERM : Projet de Promotion des Energies Renouvelables au Mali

PAG

PASEM

PEN : Politique Energétique Nationale

PEVES : Projet Electrification Villageoise par Energie Solaire

PIB: Produit Intérieur Brut

PTF: Partenaires Techniques et Financiers

PP

SHER: Système Hybride d'Electrification Rurale

SNEDD : Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable

SOMISY : Société Minière de Syama

UC : Unité de Compte

UEMOA: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : part des titres de recherche autre que l'or ;
- Tableau 2 : Taux de croissance des quantités d'or produites
- Tableau 3 : Evolution de la production d'Or ;
- Tableau 4 : récapitulatif de la production d'or par société
- Tableau 4 : taux d'évolution des titres pour la petite mine ;
- Tableau 5 : taux d'accès à l'énergie ;
- Tableau 6 : taux de pénétration des ENRs
- Tableau 7 : évolution des productions de biocarburant
- Tableau 8 : Evolution des indicateurs du secteur minier
- Tableau 09 : Apport agrégé du secteur aux recettes du trésor public
- Tableau 10 : part des recettes minières dans les recettes totales des Impôts
- Tableau 11 : part des recettes minières dans les recettes totales de Douanes
- Tableau 12 : situation des exonérations ;
- Tableau 13 : situation du paiement des dividendes ;
- Tableau 14 : part du secteur minier dans le PIB
- Tableau 15 : évolution des indicateurs du secteur énergie ;
- Tableau 16 : Etat d'exécution du BSI en 2019, 2020 et 2021 (Secteur Mines)
- Tableau 17 : situation d'exécution des projets et programmes (secteur Mines)
- Tableau 18 : Etat d'exécution du BSI en 2019, 2020 et 2021 (Secteur Energie)
- Tableau 19 : situation d'exécution des projets et programmes (secteur Energie)
- Tableau 20 : nature du financement extérieur (secteur énergie)
- Tableau 21 : répartition du financement acquis par composante (secteur énergie)
- Tableau 22 : projection de la production industrielle d'or

Annexes :

- Tableau 1: Cadre de mesure de performance du CREDD 2019-2023

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : taux d'accroissement des titres attribués

Graphique 2a : évolution de la production d'or ;

Graphique 2 b : taux d'évolution de la production d'or

Graphique 3 : taux d'évolution des titres pour la petite mine

Graphique 4 : taux de croissance de la production du calcaire ;

Graphique 5 : taux de croissance de la production de la dolorite

Graphique 6 : taux de croissance de la production du marbre ;

Graphique 7 : Taux d'accès à l'énergie

Graphique 8 : taux de pénétration des ENRs

Graphique 9a : évolution consommation de gaz butane

Graphique 9b : évolution consommation de gaz butane/hbt

Graphique 10 : pourcentage de service sous licence dosimétrique ;

Graphique 11 : pourcentage de travailleurs sous surveillance dosimétrique

Graphique 12 : apport agrégé du secteur minier au trésor public ;

Graphique 12 a : évolution des recettes de la DGI

Graphique 12 b 1 : évolution des recettes de la DGD

Graphique 12 b2 : évolution des exos

Graphique 12 c : évolution des recettes de la DND

Graphique 13 : évolution des dividendes payés à l'Etat

Graphique 14 : évolution de la part du secteur minier dans le PIB

Graphique 15 : Nature du Financement Extérieur Acquis (en millions de F.CFA)

Graphique 16 répartition du financement acquis par composante (secteur énergie)

Graphique 17 : évolution de production industrielle d'or

RESUME

L'organisation de la revue du secteur mines et énergie 2024, obéit au respect de l'application du calendrier harmonisé des revues sectorielles. Cet exercice qui se tient à la fin du CREDD 2019-2023 constitue la phase bilan et le début d'un nouveau cycle de planification du développement à travers la vision **2063** et sa Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033).

Au cours de l'année 2024, le Mali a enregistré une production d'or de ~~57,796~~ 60,880 tonnes contre 72,482~~593~~ tonnes (dont 6 tonnes pour l'orpaillage) en 2023, soit une baisse de 14,6 tonnes. Cette production est en deçà de la prévision 2024 de 2,464 tonnes, soit 4,3 point de pourcentage.

La valeur des exportations du secteur minier en 2024 s'est élevée à 2.643 milliards de francs CFA contre 2.790 milliards de francs CFA en 2023, représentant 78,8 % de la valeur totale des exportations au Mali.

L'exploitation de l'or continue depuis plus de 10 ans d'occuper la première place des produits d'exportation du Mali.

L'Energie est un secteur à vocation économique et sociale, pourvoyeur de produits, de services et de commodités. Les services énergétiques contribuent de manière significative à toutes les activités humaines pour l'amélioration des conditions de vie qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable et des activités génératrices de revenus.

La situation énergétique du Mali est caractérisée par un niveau relativement très faible environ 0,32 tep/hbt/an contre une moyenne annuelle mondiale de 1,88 tep/hbt. Quant à la consommation d'électricité annuelle moyenne par habitant est de 160 kWh contre une moyenne mondiale de 3200 kWh

Globalement, la consommation énergétique du Mali est essentiellement basée sur la biomasse qui représente 68 %, suivi des produits pétroliers qui occupent 23 % et de l'électricité qui n'occupe que 9 % du total de la consommation d'énergie finale.

Pour faire face à la crise énergétique, un plan Unique a été élaboré en décembre 2024, à la suite aux deux visites du Premier ministre, Chef du Gouvernement à l'EDM-SA, avec comme objectifs : (i) d'améliorer la desserte à compter du début du mois de ramadan 2025 ; (ii) de poursuivre cette amélioration progressivement à travers l'important appui financier consenti par l'Etat et le soutien de ses partenaires,

pour palier la forte dépendance aux hydrocarbures du mix de production actuel afin d'atteindre 24 heures par jour sur la période du Plan d'Actions du Gouvernement (PAG), avant fin décembre 2026.

La mise en œuvre de ce plan a permis d'atteindre la desserte à 80%, soit environ 19 heures par jour.

1. INTRODUCTION

L'adoption du calendrier harmonisé des revues présente des avantages certains que sont entre autres : la création d'une plus grande synergie entre les cabinets ministériels et les différentes administrations opérationnelles, notamment les CPS, les DFM et les structures techniques ; l'amélioration de la qualité des informations et des rapports produits suite à une meilleure organisation de la collecte et du traitement des données par l'ensemble des acteurs sectoriels ; la production de documents de base pour alimenter la revue du Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement Durable (CREDD) ; une meilleure allocation des crédits budgétaires aux revues ; l'alignement des revues sur le processus budgétaire.

La revue sectorielle a pour objectifs de suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles de développement. Ces principales étapes ont été : (i) le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la précédente revue ; (ii) la collecte, le traitement, la validation des données des Projets et Programmes (PP) et la production du rapport ; (iii) l'exploitation et la synthèse des rapports du Budget programme, des Projets et Programmes et les rapports annuels d'activité du secteur ; (iv) l'élaboration du rapport et enfin (v) l'organisation de l'atelier de la revue.

Par ailleurs, la revue harmonisée du secteur permet à la CPS de disposer d'informations actualisées en vue de la production du répertoire des projets et programmes du secteur. Le présent rapport est structuré, conformément au canevas de présentation contenu dans la lettre circulaire du Ministre de l'Economie et des Finances relative à la revue harmonisée, en trois grandes parties :

1. Bilan des réalisations physiques et financières ;
2. Problèmes et Contraintes rencontrés ;
3. Perspectives sur les trois prochaines années.

2. BILAN

2.1. REALISATIONS

2.1.1. SOUS SECTEUR MINES

Au cours de l'année 2024, le Mali a enregistré une production d'or de 57,796 tonnes contre 72,482 tonnes (dont 6 tonnes pour l'orpaillage) en 2023, soit une baisse de la production de 14,6 tonnes (42,68 %). Cette production industrielle est inférieure à la prévision de production pour 2024 de 5,5 tonnes (51,796 contre 57,344) représentant 9,67 %.

Objectif 1 : Assurer la diversification et le développement des ressources minérales

Cet objectif est mis en œuvre par différents projets et programmes de recherche et est suivi à travers les indicateurs suivants :

Part des substances autres que l'or dans les titres de recherche attribués

Cet indicateur est important dans le cadre de la diversification de l'exploitation des ressources minières.

Le département en fait une priorité afin d'améliorer les retombées de l'activité minière à travers la découverte et la mise en exploitation d'autres ressources, même si nous constatons une évolution timide de l'indicateur, mais avec le programme de la cartographie au 1/50 000^{ème} et 1/200 000^{ème} financé par le projet « Gouvernance du Secteur des Mines » et par l'Etat, l'espoir est permis.

Tableau 1 : évolution de la part des titres de recherche autre que l'or

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Autres substance	15	6	14	15	0	0
Or	49	29	99	82	0	0
Total	64	35	113	97	0	0
%	23,44	17,14	12,39	15,46	0	0

Source : Rapport DNGM 2024

Suite au communiqué de presse du 28 novembre 2022, le ministre en charge des Mines a informé les acteurs et opérateurs du secteur minier que l'attribution des titres miniers est suspendue sur toute l'étendue du territoire national. A compter de cette date de communiqué, la Division n'a traité aucune nouvelle attribution.

Graphique 1 : Taux d'évolution des titres attribués pour d'autres substances

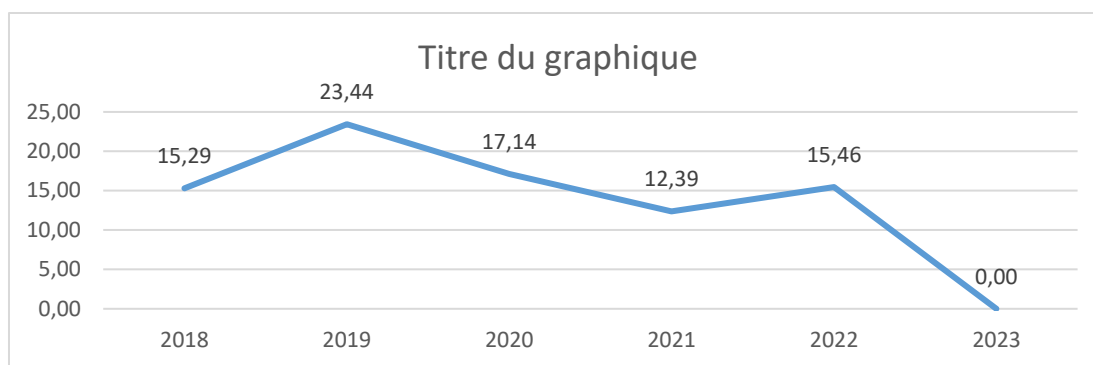


Tableau : Taux de croissance des quantités d'Or produites

ANNEE	2020	2021	2022	2023	2024
Production	71 237	69 461	72 228	72 482	57 796
Taux d'évolution	0,07	-2,49	3,98	0,35	-20,26

Source : CPS/SME

Graphique 2 : Taux de croissance des quantités d'Or produites

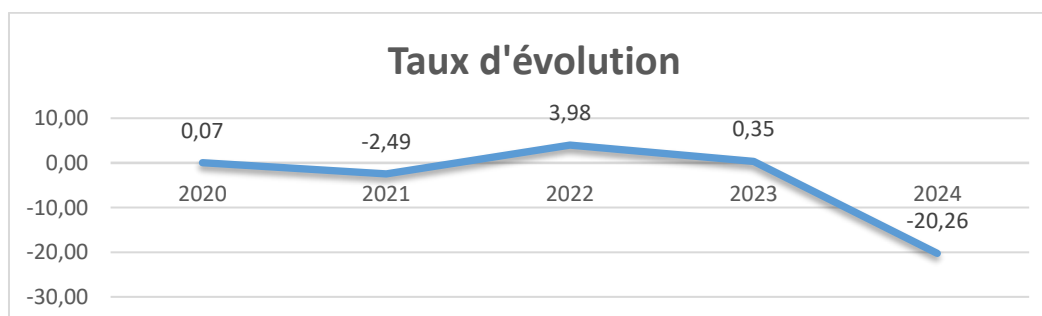


Tableau 3 : récapitulatif de la production d'or par société (en tonnes)

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024
Artisanales (IM)	6,000	6,0000	6,000000	6,000000	6,000000
Somisy	4,441	5,8590	6,687443	6,759148	7,266144
Semos	2,812	3,4540	6,653210	6,282594	5,974785
Morila	3,110	2,7570	2,656741	2,124434	
Yatéla	0,109	0,0444	0,0401810	0,019453	0,012085
Somika		-	-		
Somilo/Goukoto	22,693	23,4740	23,072774	23,488863	19,475342
Semico	3,585	2,9800	1,667562	1,274854	0,972285
Faboula Gold ²		0,0375	0,246615	0,380355	0,240125
Nampala	1,690	1,5250	1,596924	1,704085	1,605482
Accord		-	-		
Fekola	20,244	19,6720	19,496343	20,632074	13,710494
Metedia	0,058	-	0,004039	0,012140	0,007956
Komana	3,474	3,0130	2,678099	2,855236	1,867154
Somifi	3,073	0,6380	1,226872	0,590953	-
Bagama Mines		0,0068	0,200573	0,304672	0,401507
BEPG				0,044677	0,134516
Golend				0,000512	
Yyu				0,002381	0,036497
Sorex				0,000315	0,001633
789 min					0,000710
Manding Gold					0,001189
Korali					0,084109
Horizon					0,000422
Indigold					0,004488
Anhe Int				0,003992	
Hong Fa				0,001861	
Bafoulabe				0,000092	-
Total	71,28856	69,4607	72,227376	72,482691	57,796923

Source : Rapport DNGM 2024

Objectif 2 : Assurer la promotion du développement de la petite mine

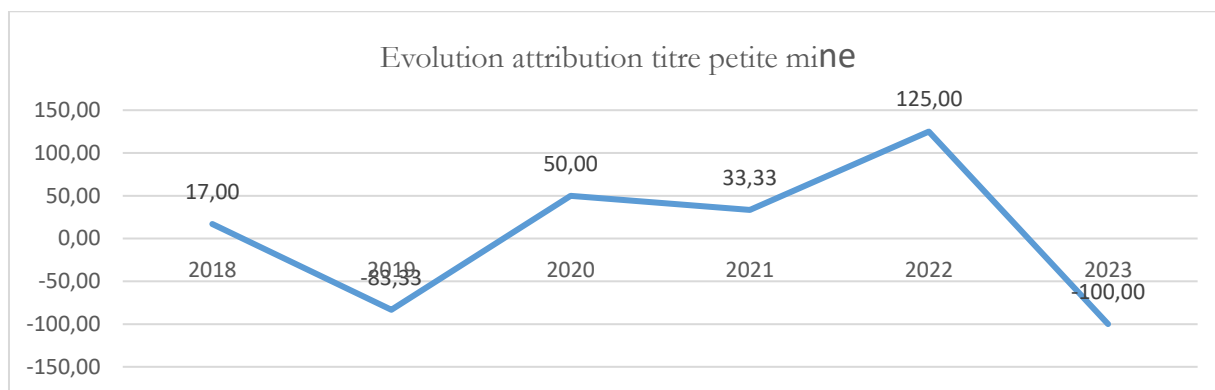
Taux d'évolution des titres d'exploitation délivrés pour la petite mine

Tableau 4 : titres attribués pour la petite mine¹

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Titre attribué	2	3	4	9	0	0
%	-83,33	50,00	33,33	125,00	-100,00	0

Source : DNGM

Graphique 3 : taux d'évolution des titres pour la petite mine



¹ Il n'y a pas eu d'attribution de titres miniers en 2024, suivant communiqué de presse du 28 novembre 2022

Objectif 3 : Promouvoir les matériaux de construction

1. Taux de croissance des quantités de calcaire produites

Graphique 4 : taux de croissance de la production d'autres matériaux de production et du Fer

Sociétés/Années	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Manganèse (en tonne)	8 185,44	13 588	12 660	35 402	68 771	0
Tx manganese		66,00	6,83	179,64	94,26	0
Dolorite (m3)	209 055,50	581 820,00	376 678,00	282 557,00	381 989,89	130 115,93
Tx Dolorite	- 33,24	178,31	- 35,26	- 24,99	35,19	- 65,94
Calcaire (m3)	432 770,13	461 711,00	447 644,00	137 374,06	1 089 795,40	0
Tx Calcaire	33,90	6,69	3,05	69,31	693,31	-
Marbre (m3)	9 421,42	9 104,61	1 649,00	-	-	0
Tx Marbre	8,49	- 3,36	- 81,89	- 100,00	-	-
Fer		52 306,00	296 000,00	90 387,05	277 204,00	255 480,00

Nous constatons l'arrêt de production de la plupart des unités de production des matériaux de construction pour l'année 2024.

La promotion des matériaux de construction entre dans la stratégie de diversification des ressources minières à travers les carrières industrielles et artisanales. C'est un secteur promoteur pour l'amélioration des conditions de vie des populations au regard du nombre de personnes impliquées dans l'exploitation des carrières.

Objectif 4 : redynamiser la recherche pétrolière :

Au cours de l'année 2024 aucune activité n'a été réalisée dans l'atteinte de l'objectif. En effet, il était prévu la réalisation de 2 missions de terrain dans le cadre de la recherche pétrolière et de l'hydrogène, la participation aux conférences et expositions en vue de la promotion des bassins sédimentaires, la construction du siège de l'ONRP dont aucun financement n'a été obtenu et le traitement des demandes de blocs.

Objectif 5 : Renforcer les capacités des acteurs des domaines des mines et du pétrole

Les deux indicateurs assignés à l'objectif 3, taux d'exécution du plan de formation et du nombre des matériels acquis, n'ont pas atteint leur cible.

Toutefois, s'agissant des matériels, l'ONRP a, à travers toujours le Projet de Gouvernance du

Secteur des Mines (PGSM), bénéficié de vingt (20) ordinateurs (10 fixes de bureau et 10 portables), de trois (03) licences de logiciel ArcGIS, des équipements de visioconférence et de vidéo surveillance, de sept (07) onduleurs, de dix (10) imprimantes, d'une imprimante grand format multifonctionnelle et de kit solaire rendant permanent la fourniture du service en électricité.

2.1.2. SOUS SECTEUR ENERGIE

La situation énergétique du Mali est caractérisée par un niveau relativement très faible environ 0,32 tep/hbt/an contre une moyenne annuelle mondiale de 1,88 tep/hbt. Quant à la consommation d'électricité annuelle moyenne par habitant est de 160 kWh contre une moyenne mondiale de 3200 kWh

Globalement, la consommation énergétique du Mali est essentiellement basée sur la biomasse qui représente 68 %, suivi des produits pétroliers qui occupent 23 % et de l'électricité qui n'occupe que 9 % du total de la consommation d'énergie finale.

Les grands travaux réalisés depuis 2023 ont porté sur :

Mise en service au mois de mai 2023 de la centrale thermique au fuel lourd de 100 MW BID 100 à Sirakoro;

Finalisation des travaux dans les 46 localités pour 45 centrales et clôture le 31 mars 2023 du Projet Systèmes Hybrides d'Électrification Rurale (SHER);

Electrification des villages de Karan et Koniobla (région de Koulikoro) par énergie solaire sur financement de la Chine dont l'inauguration a eu lieu le 8 juin 2023 avec 1195 ensembles de systèmes d'éclairages solaires hors réseau ; 200 systèmes de lampadaires solaires ; 17 systèmes de pompage solaire ; 2 systèmes d'alimentation concentrée en électricité (mini-centrales) à partir de l'énergie solaire;

Electrification en 2023 des centres de santé communautaires de Koula, Sinzani et Doumba dans la région de Koulikoro par des systèmes solaires photovoltaïque autonomes de 4kWc/13kWh, 3kWc/7kWh et 6kWc/23kWh dans le cadre de la collaboration entre le Mali et l'Alliance Solaire Internationale.

Dans le domaine du développement et à la promotion des biocarburants, les grandes actions se résument à : la construction des bâtiments de la zone d'activités électrifiée de Ouaramadiana, la construction de 912 biodigesteurs au profit des ménages en zones rurales et péri-urbaines,

l'installation de deux (02) presses à huile de jatropha dans les localités de Souransan (Kita) et Baraouéli (Ségou), la production de 96 664 litres d'huile de pourghère au niveau des unités encadrées par l'agence, la production de 217 tonnes de briquettes / bio-charbon combustibles, la diffusion de plus de 12 028 réchauds à bioéthanol et de 30 000 foyers améliorés à briquette / bio-charbon combustible, en collaboration avec le secteur privé national.

Élaboration et mise en oeuvre d'un plan unique pour améliorer la couverture des besoins en énergie électrique des populations et des activités socioéconomiques, très fortement dégradée en fin d'année 2023 à plus de 80 % en 2025 ;

la mise en service de la ligne 225 kV double terne Sikasso-Bougouni-Sanankoroba et le raccordement des localités de Bougouni, Sanankoroba, Koumantou, xx au réseau interconnecté de la société EDM sa,

Renforcement des postes de transformation et du réseau de transport et de distribution de l'électricité autour de Bamako,

Renforcement de la supervision des travaux de construction de la liaison 225 kV double terne Manantali-Bamako ;

Lancement de la construction de trois (03) centrales solaires photovoltaïques par le Président de la Transition (centrale solaire 200 MWc avec un stockage de 20 MWh à Sanankoroba, centrale solaire 2*50 MWc avec 2*25 MWh de stockage à Safo et centrale solaire 2x50 MWc à Tiakadougou-Dialakoro) dans le cadre du développement des sources d'énergies renouvelables et de l'amélioration du mix énergétique;

Electrification d'une cinquantaine de localités riveraines du projet de construction de la ligne d'Interconnexion Guinée-Mali 225 kV.

Les actions menées ont permis d'atteindre un taux d'électrification de 57% en 2024.

Le taux d'électrification sur le plan national en 2024 est de 43,6% dont 27,20% en milieu rural.

Entre 2023 et 2024, le taux d'accès à l'électricité est passé de 55,8 % à 43,6 %, soit une baisse de 12,2 points de pourcentage. Cette baisse est due à la non-prise en compte, dans le calcul 2024, des bénéficiaires d'éclairage public estimés par l'AMADER.

Le taux de croissance de la demande est de l'ordre de 10 % en moyenne par an.

Le secteur de l'énergie du Mali doit relever plusieurs défis dont : i) les capacités limitées de production et des réseaux de transport, ii) le déséquilibre entre l'offre et la demande énergétique, iii) le faible niveau de valorisation des ressources énergétiques nationales dont l'hydroélectricité, le solaire et l'éolien ; iv) les coûts exorbitants d'extension du réseau au regard de la vaste étendue du territoire et de la faible densité de la population (d'où le recours à des solutions décentralisées), v) les difficultés de mobilisation des financements nécessaires pour la réalisation des investissements dans le secteur (y compris les activités de recherche-développement) afin d'assurer son meilleur développement.

L'objectif global de la politique énergétique nationale est de contribuer au développement durable du pays, à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques.

OBJECTIF n°1 : satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût

Cet objectif spécifique au secteur de l'énergie est mis en œuvre à travers les actions conduites par la Direction Nationale de l'Energie, la société Energie du Mali, l'ANADEB, l'AMADER, et l'AER. Cet objectif est suivi par l'indicateur : Taux d'accès à l'électricité au niveau national, urbain et rural. Le taux d'accès à l'électricité au niveau national est de 43,6 % en 2024, il n'atteint pas la cible qui était de 62%. Ce taux marque le point de départ d'une nouvelle série de données. En effet les prévisions et réalisations des années passées étaient basées sur des données de population approximative à partir du RGPH4 de 2009. Avec les résultats du RGPH5 de 2022, il s'est avéré indispensable de prendre en compte les données de population actualisées, notamment le taux de croissance de la population (3.6% au RGPH4 et 3.3% au RGPH5) et la taille des ménages (9.3 pris au RGPH5 contre une taille de concession de 11,52 estimée dans les travaux antérieurs.

Tableau 5 : taux d'accès à l'énergie ²

Taux d'Accès	2019	2020	2021	2022	2023	2024
National	50%	52%	53,60%	57,40%	55,80%	43,60%
Urbain	96%	98%	98%	98%	86,60%	98,60%
Rural	21,10%	24,08%	24,70%	27,30%	26,70%	27,20%

² Le récent Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 5 de 2022) a fourni des données démographiques actualisées et plus précises, ce qui nécessite une révision des inputs utilisés pour calculer le taux d'accès à l'électricité. Historiquement, ce taux a été calculé en fonction des données disponibles à l'époque (RGPH4 de 2009). Sur la base de cette historicité, la population malienne a été estimée à 23 174 237 en 2022, ce qui présente un large écart avec le chiffre exact obtenu au nouveau recensement, soit 22 395 489.

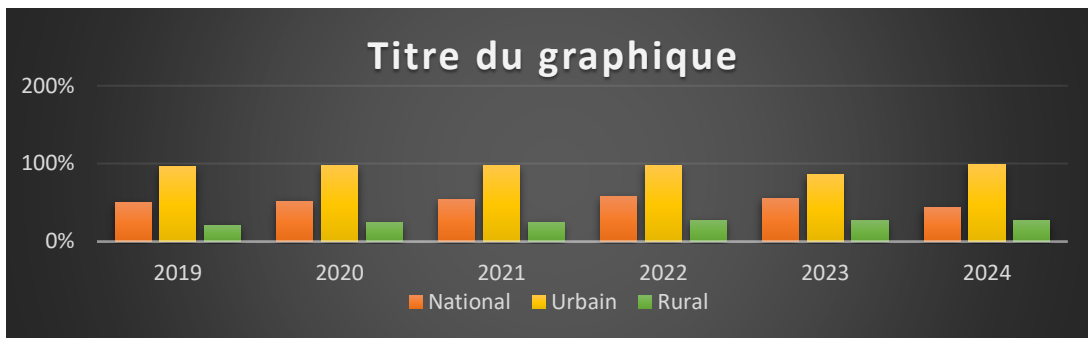
Source : DNE

Le taux d'électrification sur le plan national en 2024 est de 43,6% contre 55,8% en 2023 dont 27,2% en milieu rural.

Entre 2023 et 2024, le taux d'accès à l'électricité est passé de 55,8 % à 43,6 %, soit une baisse de 12,2 points de pourcentage. Cette baisse est due à la non-prise en compte, dans le calcul 2024, des bénéficiaires d'éclairage public estimés par l'AMADER.

Le taux de croissance de la demande est de l'ordre de 10 % en moyenne par an.

Graphique 7 : Taux d'accès à l'énergie



Analyse :

Les projections d'amélioration de l'accès à l'Énergie étaient estimées à 60% en 2023 et 87% en 2030.

Au regard des projets en cours et ceux arrivés à maturité, nous pourrions relever ce challenge. A ceux-ci s'ajoute la mise en œuvre d'un programme ambitieux de réalisation d'infrastructures à travers des projets et programmes d'envergure.

OBJECTIF n°2 : Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution

S'agissant des énergies renouvelables, les objectifs assignés par la Politique Énergétique Nationale sont au nombre de quatre (4) :

- Promouvoir une large utilisation des technologies et équipements d'Énergie Renouvelable (EnR) pour accroître la part des EnR dans la production nationale d'électricité ;
- Développer la filière du biocarburant notamment le pourghère, pour divers usages (production d'électricité, transport, motorisation agricole etc.) ;
- Créer les meilleures conditions de pérennisation des services d'Énergies Renouvelables ;
- Rechercher des mécanismes de financement durables et adaptés aux Énergies Renouvelables.

Il s'agit essentiellement des projets de centrales solaires photovoltaïques, de mini-micro centrales hydroélectriques et de bio-carburant

Pour l'atteinte de cet objectif, la Direction Nationale de l'Énergie participe à la mise en œuvre de différents projets d'énergies renouvelables.

Les principaux projets en cours sont : Projet de réalisation de la centrale solaire de 100 MWc à SAFO avec Stockage ; Projet de réalisation de la centrale solaire de 100 MWc à Fana avec Stockage de 50 MWh ; Projet de réalisation de la centrale solaire de 200 MWc à Sanankoroba avec stockage et Projet de réalisation de la centrale solaire de Tiagadougou Dialakoro avec AMEA POWER
 Projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque (2x50 MWc) à Kati : ce projet vise à promouvoir l'économie nationale à travers le développement du secteur de l'énergie. Sa réalisation contribuera à accroître la capacité de production d'électricité du réseau national interconnecté et à assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'électricité. Le productible annuel moyen de la centrale est estimé à 97,367 GWh par tranche de 50 MWc.

Cet objectif spécifique au secteur de l'énergie est mis en œuvre à travers les actions conduites par la Direction Nationale de l'Énergie, la société Energie du Mali et l'AER.

Cet objectif est évalué à travers trois indicateurs que sont : le taux de pénétration, le taux d'évolution de la consommation de gaz butane et le taux d'évolution de production de bio carburant

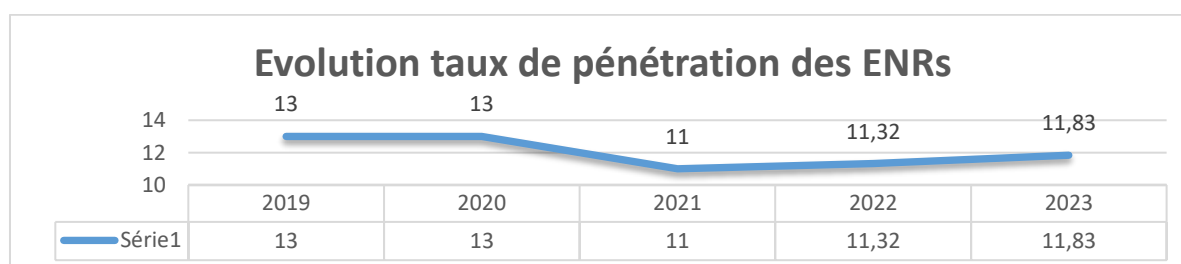
1. Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (Puissance électrique installée)

Tableau 6 : taux de pénétration des ENRs

ANNEE	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux en %	13	13	11	11,32	11,83	13,59

Source : DNE

Graphique 8 : taux de pénétration des ENRs

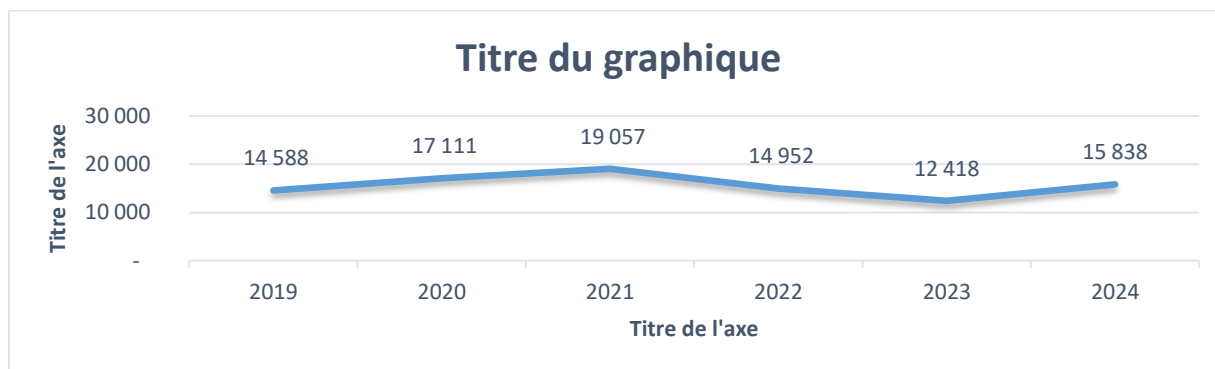


Le faible niveau du taux de pénétration des énergies renouvelables de 11,83 % s'explique par la non réalisation des projets solaire (IPP) prévus, dont les conventions sont signées (absence d'investissement des bailleurs (l'insécurité), lourdeur dans les mises en vigueur comme DUP.

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Quantité de gaz butane	14 588	17 111	19 057	12 340	12 418	15 838

importé (tonne)						
Consommation de gaz butane (en tonnes)	14 588	17 111	19 057	14 952	12 418	15 838
variation	-	17,30	11,37	- 22	- 17	28

Graphique 9 a : Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane



Source : AMADER

Après une diminution de la consommation de gaz sur les (03) dernières années nous constatons une reprise en 2024 de la consommation de gaz butane.

Le gaz consommé pendant cette période a permis de préserver environ 62 230 ha de forêt (1 tonne de gaz consommé contribue à la préservation d'environ 4,5 ha de forêt)

2. Taux d'évolution des productions de biocarburant.

Tableau 7 : évolution des productions de biocarburant

Libellés	Unité	2020	2021	2022	2023	2024
Superficie emblavée en plantes énergétiques	Ha	269,60	1 027	359	1 185	977
Quantité de graines oléagineuses produites à but énergétique	Tonne	228,25	344	78	135	144
Quantité d'huile produite	Litre	7 856	22 031	24 366	21 467	28 800
Générateur à huile de pourghère acquis	Nombre	0	05	0	0	0
Quantité de Bioéthanol produite	Litre	6 151 023	7 341 518	8 040 620	9 321 398	10 253 538 10 477,260
Bio digesteur réalisé	Nombre	0	46	5	839	95 1736
Quantité de briquelette combustible produite	Tonne	-	100	67	50	0

Source : Rapport d'Activités ANADEB

La diffusion des technologies a permis de répondre aux besoins énergétiques des ménages ruraux, de créer des sources de revenus pour la population dans le sous-secteur, et de créer des emplois au profit des jeunes et des femmes dans la chaîne de valeur bioénergie (production, transformation, distribution, commercialisation et valorisation des coproduits).

Pour l'atteinte de cet objectif, le secteur de l'énergie dispose d'un certain nombre de projets dont la mise en œuvre à long terme assurera l'amélioration de l'offre de production et participera plus à la diminution de la facture électrique, à la préservation de l'environnement et surtout constituera un facteur important de développement de l'économie locale.

OBJECTIF n° 3: Assurer la protection des personnes, des biens, et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques

Cet objectif est particulièrement concerné par les applications pacifiques des rayonnements ionisants.

Les aspects de sécurité et sûreté sont gérés par l'Agence Malienne de Radioprotection (AMARAP).

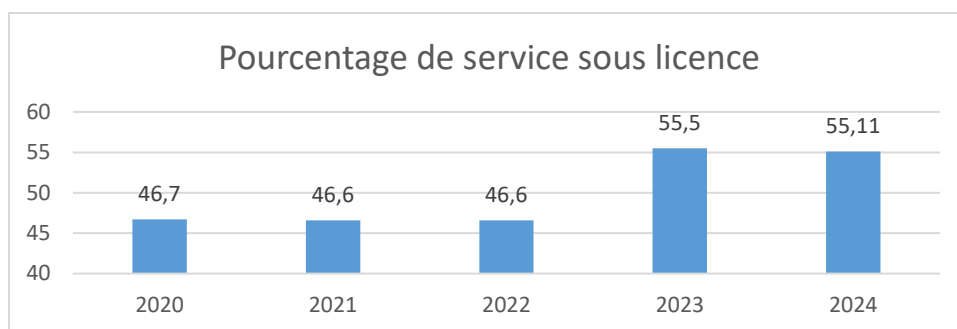
La promotion des différents usages pacifiques du nucléaire est gérée par la DNE qui coordonne la mise en œuvre de programmes de Coopération Technique avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) et de l'Accord Régional Africain de Coopération sur la Recherche le Développement et la Formation dans le domaine de la science et à la technologie nucléaires (AFRA)

Au cours de l'année 2024, l'AMARAP a mené plusieurs activités

Les principaux résultats atteints se présentent comme suit :

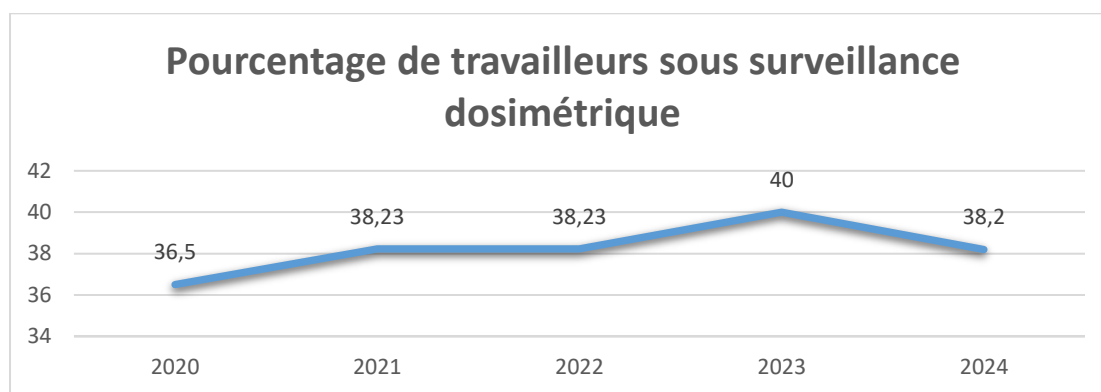
- Trente-six (36) nouvelles sources de rayonnements ionisants recensées ;
- Quarante-quatre (44) autorisations élaborées et délivrées ;
- Quatorze (14) contrôles radiologiques effectués ;
- La situation globale du Logiciel RAIS se présente comme suit : 801 sources de rayonnements ionisants et 176 établissements enregistrés ;
- Deux (02) nouveaux établissements abonnés au suivi dosimétrique des travailleurs ;
- Formation en radioprotection de trente-cinq (35) agents des établissements partenaires et/ou utilisateurs de SRI.

Graphique 10 : pourcentage de service sous licence dosimétrique ;



Nombre de travailleurs sous surveillance dosimétrique

Graphique 11 : pourcentage de travailleurs sous surveillance dosimétrique



La protection des personnes des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques s'est améliorée grâce notamment à la formation des agents, aux contrôles de conformité, à la sensibilisation des populations et à la dotation en équipements adéquats.

Dans le cadre du partenariat, la Direction Nationale de l'Energie a développé un partenariat avec un certain nombre de pays pour la mise en œuvre du projet Energising Development (EnDev)/GIZ.

Les objectifs du projet sont : Accès à l'électricité pour 57.471 ménages ; Accès à la cuisine propre pour 140.565 cuisines propres ; Electrification de 500 centres de santé et de 40 entreprises.

En 2024, un total de 1.490 personnes vulnérables a eu accès à l'énergie grâce aux interventions d'EnDev.

2.2. INDICATEURS SECTORIELS/RESULTATS

2.2.1. SOUS SECTEUR MINES

Tableau 8 : Evolution des indicateurs du secteur minier

Variables		2022	2023	2024
Nombre de sociétés d'exploitation d'or		15	21 ³	21 ⁴
Nombre de société d'exploitation d'autres substances autre que l'or	Fer	02	02	
	Dolérite	10	10	14
	Calcaire	3	3	3
	Granite	2	2	2
	Marbre/ dolomie	1	1	1
	Phosphate	0	0	0
Nombre de sociétés de production de ciment		04	04	04
Exportations d'or en tonnes		72,228	72,482	57,796
Exportation d'or en milliards F.CFA		2726,3	2789,7	2643,5
Production de calcaire en m ³		137 374	1 089 795	0
Production de dolérite en m ³		282 557	381 989	50 346, 72
Production de marbre en m ³		0	0	0
Production de manganèse en tonne		35 402,4	68 771	0
Part du sous-secteur minier dans le PIB		11,8	11,3	9,5
Apport agrégé du secteur minier au trésor public en millions de F CFA		763 685	547 634	835 173,1

Source : Document de la revue du secteur Mines et Energie 2024

Analyse :

- ☛ L'apport agrégé du sous-secteur minier au Budget National est passé de 547 milliards 634 millions en 2023 à 835 milliards 173 millions de F.CFA en 2024 soit une augmentation de 287 milliards 538 millions (52,5%) imputable principalement à la performance de l'ensemble des trois régies que sont les impôts, les douanes et les domaines.
- ☛ La plus grande augmentation a été constatée au niveau des domaines (135% d'augmentation, 55 milliards à 132 milliards du fait du paiement de dividendes qui sont passés de 58 milliards à 100 milliards de 2023 à 2024). Mais le constat est que les impôts

³ Dont huit (08) petites mines

⁴ Dont huit (08) petites mines

restent toujours les premiers contributeurs avec un apport de 548,373 milliards sur 835,173 milliards ; en augmentation de 45% (378,178 milliards en 2023 contre 548,372 milliards en 2024) ;

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Total DGI	271 521,3	320 767,1	378 056,6	532 792,9	378 168,3	548 373,2
Total DGD	68 923,8	61 493,8	89 115,0	114 120,0	55 141,0	132 128,00
Total DND	63 134,2	75 214,9	97 064,7	116 772,8	114 325,3	154 671,85
Apports agrégés (IM)	403 579,3	457 475,8	564 236,3	763 685,7	547 634,7	835 173,1

Source : document de la revue 2024

RECETTES DES IMPOTS (en millions de F.CFA)

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL DGI	271 521,30	320 767,30	378 056,32	532 792,320	378 168,330	548 373,22
	0	18,14	17,86	40,93	- 29,02	45,01

Après un fléchissement des recettes pour l'année 2023 où elles ont été évaluées à 378 milliards 168 millions de francs CFA, nous constatons une reprise pour l'année 2024 où les recettes se sont établies à 548 milliards 373 millions de francs CFA.

RECETTES DES DOUANES

Tableau 11 : Part du secteur minier dans les recettes de la DGD (millions de francs CFA)

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024
Total DGD	61 493,80	89 115,00	114 120,00	55 141,00	132 128,00

Les mêmes tendances à la hausse sont observées pour le service des douanes en matière de recettes, après une baisse des recettes pour l'année 2023. En 2024 les recettes se sont établies à 132 milliards 128 millions contre 55 milliards 141 millions en 2023, ce qui représente une hausse de près de 138%.

RECETTES DE LA DIRECTION NATIONALE DES DOMAINES

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024
Total	72 214,89	97 064,67	116 772,79	114 325,33	154 671,85

Elle réalise pour l'année 2024, une recette cumulée (TAV, Dividende et taxe superficielles) de 154 milliards 671 millions de francs CFA contre en 2023 une recette de 114 milliards 325 millions.

La plus grosse contribution est venue des recettes liées aux dividendes qui s'établissent à 100 milliards (58 milliards en 2023).

☛ La situation de la régie a été faite par rapport aux paiements des différentes taxes au niveau de la Division Etudes et Législation.

Au cours de la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024, le montant total des différentes taxes et redevances payées s'élève à deux cent quarante-un millions cent soixante-dix-neuf mille cent six francs (241 179 106 F) CFA.

CONTRIBUTION DES MINES A L'ECONOMIE

Le sous-secteur de l'or a contribué à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) à hauteur de 9,5% en 2024 contre 11,3% pour 2023.

Tableau : part du secteur minier dans le PIB (en milliards de F.CFA)

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024
Total des VA	1 569,1	1 490,6	1 640,8	1 693,7	1532,2
PIB courant	11 913,8	12 753,8	13 956,0	14 934,7	16121,5
PS (%)	13,2%	11,7%	11,8%	11,3%	9,5%

Source : INSTAT

Bien vrai que nous constatons une évolution cyclique de la valeur ajoutée créée par le secteur depuis cinq ans, la part du secteur minier dans le PIB reste relativement élevée

La création de l'École africaine des Mines du Mali pourrait être une réponse à l'intégration de la mine à l'économie nationale, qui se traduirait par une maximisation des retombées de l'activité minière à travers l'amélioration de la qualité des ressources humaines dans tous les secteurs et à toutes les phases de l'exploitation minière.

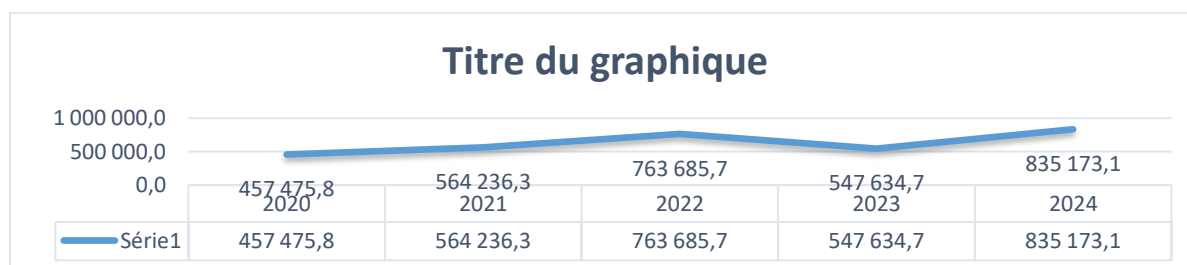
L'État du Mali désire créer une École Africaine des Mines du Mali afin de se doter d'une main d'œuvre qualifiée pour satisfaire les besoins de l'industrie et améliorer la gestion du secteur minier.

Tableau 09 : Apport agrégé du secteur aux recettes du trésor public (en millions de F.CFA)

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024
Total DGI	320 767,1	378 056,6	532 792,9	378 168,3	548 373,2
Total DGD	61 493,8	89 115,0	114 120,0	55 141,0	132 128,0
Total DND	75 214,9	97 064,7	116 772,8	114 325,3	154 671,8
Apports agrégés (IM)	457 475,8	564 236,3	763 685,7	547 634,7	835 173,1
Taux d'évolution	0,0	23,3	35,3	-28,3	52,5

Source : document de la revue 2024

Graphique 12 : Apport agrégé du secteur aux recettes du trésor public



CONTRIBUTION DES MINES A L'ECONOMIE ET AU BUDGET D'ETAT

Le sous-secteur de l'or a contribué à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) à hauteur de 8,9% pour 2023 contre 9,2% en 2022.

Tableau 15 : part du secteur minier dans le PIB (en milliards de F.CFA)

Le sous-secteur de l'or a contribué à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) à hauteur de 9,5% en 2024 contre 11,3% pour 2023.

Tableau : part du secteur minier dans le PIB (en milliards de F.CFA)

Libellés	2020	2021	2022	2023	2024
Total des VA	1 569,1	1 490,6	1 640,8	1 693,7	1532,2
PIB courant	11 913,8	12 753,8	13 956,0	14 934,7	16121,5
PS (%)	13,2%	11,7%	11,8%	11,3%	9,5%

Source : INSTAT

2.2. INDICATEURS SECTORIELS/RESULTATS

2.2.2. SOUS SECTEUR ENERGIE

Tableau 16 : Evolution des indicateurs du secteur énergie

La situation des Principaux indicateurs énergétiques dans la base de données SIE-Mali au 31 décembre 2024 sont indiqués dans le tableau N°4 ci-dessous.

Tableau n° 1 : Principaux indicateurs énergétiques 2024 du SIE-Mali

Indicateurs	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Taux national d'accès à l'électricité	53,6%	57,4%	55,8%	43,6%
Taux rural d'accès à l'électricité	24,7%	27,3%	26,7%	27,2%
Taux urbain d'accès à l'électricité	98,0%	103,9%	102,7%	98,6%
Taux de pénétration des Energies Renouvelables (hors hydroélectricité) dans le mix énergétique	13,0%	11,3%	11,8%	13,59%
Consommation de Gaz butane (en tonnes)	19 057	15000	13849	15 835
Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane	11,37%	-22,%	-17,7%	28%
Consommation totale d'énergie (ktep)	6 551	-	-	
Part des Produits pétroliers dans la consommation totale d'énergie	20,0%	20,0%	23,0%	
Part de la Biomasse dans la consommation totale d'énergie	75,0%	75,0%	68,0%	
Part de l'Electricité dans la consommation totale d'énergie	5,0%	5,0%	9,0%	

Source : Rapport d'activités DNE 2024

NB : *A partir de 2009 un point lumineux profite à 133 personnes au lieu de 125 précédemment. Cette norme nouvelle a été établie suite à « l'enquête d'impacts du projet énergie Domestique et Accès aux Services de Base en milieu rural sur les conditions de vie des populations bénéficiaire » Composante fourniture des services énergétiques » commanditée par l'AMADER dont le rapport final date de février 2010.

Le secteur énergétique a réalisé de grandes actions au courant de l'année 2024 qui ont porté sur :

(i) Le lancement de la construction de trois (03) centrales solaires photovoltaïques par Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, à savoir la centrale solaire de 200 MWc avec un stockage de 20 MWh à Sanankoroba, le 24 mai 2024, la centrale solaire de 2x50 MWc avec 2x25 MW/MWh de stockage à Safo, le 28 mai 2024 et la centrale solaire de 2x50 MWc à Tiakadougou-Dialakoro, le 1er juin 2024, dans le cadre du développement des sources d'énergies renouvelables et de l'amélioration du mix énergétique; (ii) la réalisation et la

mise en service de la centrale thermique au fuel lourd de 100 MW (BID 100) à Sirakoro, en mai 2023 ; (iii) la réalisation et l'inauguration de la centrale hydroélectrique de Gouina (140 MW) dans le cadre de l'OMVS, le 3 décembre 2022, par le Premier ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali; (iv) la réalisation et la mise en service de la ligne 225 kV double terne Sikasso-Bougouni-Sanankoroba et les postes 225 kV associés, ainsi que le raccordement au réseau interconnecté de la société EDM sa, des localités de Bougouni, Zantiébougou, Kolondièba, Sido et Keleya ; (v) le renforcement des postes de transformation et du réseau de transport et de distribution de l'électricité autour de Bamako dans le cadre du Projet d'Amélioration du Secteur de l'Electricité au Mali (PASEM) ; (vi) la construction en cours de la liaison 225 kV double terne Manantali-Bamako dans le cadre de l'OMVS; (vii) la réalisation de 45 centrales hybrides (solaire-thermique) pour alimenter 46 localités, mises en service entre 2022 et 2023, dans le cadre du Projet Systèmes Hybrides d'Électrification Rurale (SHER); (viii) l'électrification des villages de Karan et Koniobla par énergie solaire et des centres de santé communautaire de Koula, Sinzani et Doumba dans la région de Koulikoro en 2023; (ix) le raccordement au réseau interconnecté de EDM-sa de 63 localités dans le cadre du projet de construction de la ligne d'Interconnexion Guinée-Mali 225 kV; (x) le raccordement au réseau interconnecté de EDM-sa de 18 localités dans le cadre du projet de réhabilitation des centrales hydroélectriques de Sélingué et de Sotuba.

Concernant le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, la République du Mali et la Fédération de Russie ont signé un accord de coopération lors de la visite en Russie de Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, en juin 2025.

Par ailleurs, dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition en matière d'électricité, les actions ont concerné le renforcement de la capacité de production de EDM-SA par la mise à disposition de 25 groupes électrogènes et l'équipement en infrastructures solaires de certains établissements de santé du pays et l'éclairage public de certaines artères principales de la ville de Bamako.

2.3. ETAT DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

2.3.1. SOUS SECTEUR MINES

Tableau 17 : Etat d'exécution financière en 2022, 2023 et 2024 (millions de F.CFA)

Variables	2022	2023	2024
<i>Mines</i>			
Programmation annuelle des investissements du BSI	4 820	7 328	531,7
Investissements annuels réalisés du BSI	1 889	3004	151,7
Taux d'exécution (%)	39,2	41	28,53

Source : Document de la revue des projets et programmes 2023

Tableau 18 : Situation d'exécution financière des projets du secteur mines et géologie (en millions de f.cfa 2024)

Structures	Projet ou programme	NP	Financements Intérieurs			
			Crédit de paiement	Crédit Liquidé	Ecart	Taux
DNGM	RNP2840 cartographie birimien à 1/50 000	1	196,800	136,7998	60,0	69,5%
Cabinet	Construction Ecole Africaine des Mines	1	20,00	0,000	20,0	0,0%
ONRP	RNP 3349: Programme de Développement des Ressources Pétrolière du Mali	1	300,0	0,00	300,0	0,0%
Inspection	RNP 3358: Construction Equipement Inspection Mines Energie Eau	1	14,900	14,900	-	100,0%
Total général		4	531,7	151,7	380,0	28,5%

2.3.2. SOUS SECTEUR ENERGIE

Tableau 19 : Etat d'exécution du BSI en 2022, 2023 et 2024 (millions de F.CFA)

Variables	2022	2023	2024
<i>Infrastructures énergétiques</i>			
Programmation annuelle des investissements du BSI	30 178	90 353	30 245,35
Investissements annuels réalisés du BSI	16 731	24 950	13 310,35
Taux d'exécution (%)	55,44	28,62	44,01

TABLEAU DU FINANCEMENT EXTERIEUR PAR NATURE

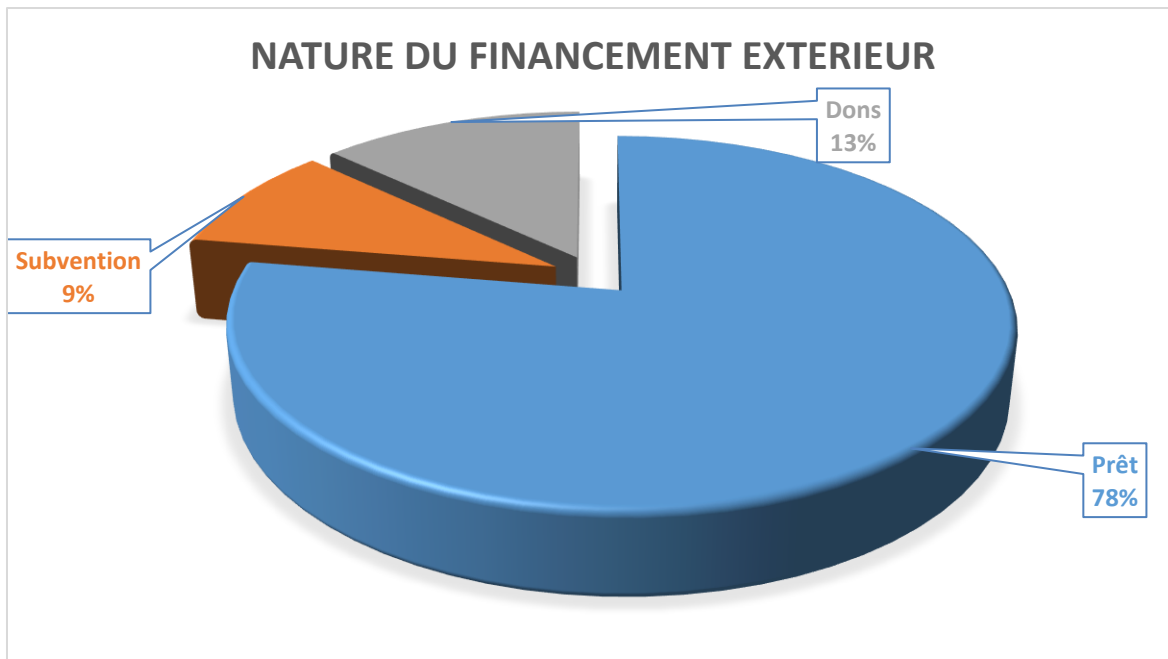
Les chiffres sont en millions de F.CFA

Code RNP	INTITULE DES PROJETS	Montant Finacement Extérieur	NATURE DU FINANCEMENT			
			Prêt	Subvention	Dons	Total
Direction Nationale de l'Energie (DNE)						
2 668	Projet de construction du Centre National de Conduite (CNC) et du doublement de la capacité de la centrale hydroélectrique de sotuba	20 000	20 000	-	-	20 000
2 977	Rehabilitation Centrale Electrique de Sotuba et Sélingué	41 472	25 000			25 000
			10 000			10 000
			6 472			6 472
2 999	Projet de Construction Liaison Double Terne Sikasso Bougouni BKO	75 000	50 000	-	-	50 000
			25 000	-	-	25 000

3 304	Projet interconnexion Mali-Guinée ligne 225 kv	54 136		-	11 117	11 117
			-	-	5 067	5 067
			2 587	-	2 587	5 174
			-	-	1 902	1 902
			18 000	-		18 000
			12 876	-		12 876
				-		
3 181	Pojet d'Amélioration Secteur Electricité au Mali (PASEM)	87 750	71 370	16 380	-	87 750
3 305	1. Projet Régional d'Accès à l'Energie de la CEDEAO (PRAE phase 1)	49 000	32 830		16 170	49 000
	2. Projet Régional d'Accès à l'Energie de la CEDEAO (PRAE, Projet BEST)	30 000	15 000		15 000	30 000
3 306	Projet central hydroélectrique de Djénné	21 106		21 106		21 106
	Sous-total DNE	378 464	289 135	37 486	51 843	378 464

Agence Malienne de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rural (AMADER)						-
3 117	Projet Energie Solaire pour le Développement Rural au Mali (PSDER)	9 543	9 543			9 543
3 048	Electrification rurale par système hybride PERSHY	10 450	10 450	-	-	10 450
	TOTAL	19 993	19 993	-	-	19 993
Agence des Energies Renouvelables AER						
	TOTAL GENERAL	398 457	309 128	37 486	51 843	398 457

NATURE DU FINANCEMENT		
Prêt	Subvention	Dons
309 128	37 486	51 843



3. PROBLEMES ET CONTRAINTES

3.1. SOUS SECTEUR MINES

Contraintes

Malgré l'existence d'un bon potentiel, le secteur minier reste confronté à un certain nombre de difficultés telles que :

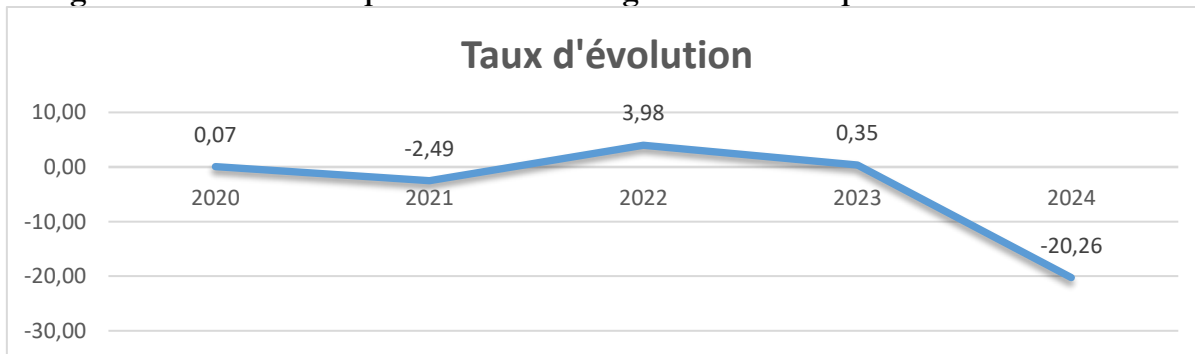
- ✓ l'insuffisance de données géologiques de base ;
- ✓ Insuffisance infrastructures de soutien (énergétique et routière) ;
- ✓ Insuffisance de ressources humaines en qualité et en quantité ;
- ✓ L'insuffisance d'un mécanisme autonome et approprié de financement des activités ;
- ✓ La faible diversification des produits miniers ;
- ✓ Faible organisation de l'orpaillage, il sera question de normaliser le secteur de l'orpaillage en quittant de l'informel à la formalisation en renforçant les capacités institutionnelles, en appliquant et en renforçant la législation en vigueur. Le renforcement des capacités et les compétences des ressources humaines apparaît comme une nécessité.

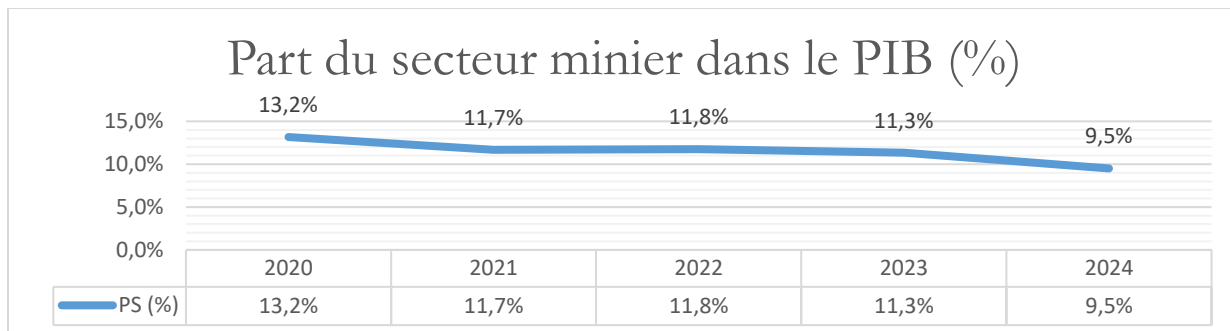
Faible intégration du secteur minier dans l'économie nationale.

Malgré l'apport du secteur dans les recettes budgétaires, il apparaît au regard de son poids dans le PIB et les revenus connexes qu'il génère, peu intégré à l'économie. Depuis peu, les tentatives sont initiées à travers l'adoption de la Loi n°2023-041 du 29 août 2023 relative au Contenu Local dans le secteur minier. L'application de cette loi pourrait être une alternative crédible à la valorisation des retombées de l'activités minière au profit et de l'Etat, des entreprises maliennes et des collectivités.

Les problèmes de gouvernance empêchent de maximiser les revenus miniers pour une prospérité partagée.

Figure 3 : Preuve d'une production d'or stagnante et d'une part décroissante au PIB





Source : Document de la revue 2024 du secteur mines et énergie

Défis : les défis à relever qui se situent sur plusieurs plans sont entre autres : (i) accroître le niveau des investissements dans le secteur mines pour plus de connaissance sur les potentialités minières du pays; (ii) augmenter le niveau de financement des missions de suivi et de contrôle de la DNGM ; (iii) mettre à disposition de ressources humaines qualifiées et de ressources matérielles ; (iv) renforcer les textes législatifs et réglementaires en matière d'organisation de l'orpaillage ; (v) intégrer d'avantage l'activité minière à l'économie nationale.

3.2. SOUS SECTEUR ENERGIE

Contraintes

Le secteur de l'énergie du Mali reste confronté à plusieurs défis et contraintes dont entre autres : les capacités limitées des moyens de production et des réseaux de transport d'électricité ; la forte croissance de la demande (environ 10% par an) et le déséquilibre accentué entre l'offre et la demande énergétique ; le faible niveau de valorisation de l'énorme potentiel du pays en ressources énergétiques en particulier l'hydroélectricité, le solaire et l'éolien ; le faible taux d'accès de la population à l'électricité (environ 43,6%) avec une grande disparité entre celui des populations urbaine (98,6%) et rurale (12,5%) ; les coûts exorbitants d'extension et de renforcement des réseaux de transport et de distribution d'électricité au regard de la vaste étendue du territoire et de la faible densité de la population (d'où le recours à des solutions décentralisés) ; la forte dépendance aux importations pétrolières ; une part prépondérante de la production thermique dans le mix énergétique du pays, estimée à 54,05% en 2024 sur le réseau EDM-SA (RI+CI) ; les tarifs d'électricité relativement élevés au regard de la capacité contributive des consommateurs, notamment ceux du milieu rural ;

Défis : les défis auxquels le sous-secteur doit faire face sont entre (i) augmentation du niveau des investissements ; (ii) simplification de la procédure d'investissement dans les projets d'énergies renouvelables notamment l'hydroélectricité et les énergies solaires ; (iii) développement des mécanismes de financement durables et adaptés à la forte demande des besoins d'accès à l'énergie en lien avec le changement climatique ;

4. PERSPECTIVES POUR 2024

4.1. Sous- secteur mines

Encadré 2 : Le nouveau Code minier du Mali

Le Conseil National de Transition (CNT) a voté, le mardi 8 août 2023, un nouveau code minier. Adopté à l'unanimité des conseillers réunis en séance plénière, ce nouveau texte de loi permettra de générer des revenus annuels supplémentaires d'au moins 500 milliards de FCFA. Parmi les nouvelles dispositions, l'État pourra désormais détenir jusqu'à 30% d'intérêts dans les projets miniers, contre un maximum de 20% dans le code de 2019. La nouvelle loi maintient la participation gratuite de l'Etat à 10%, mais lui permet en outre d'acquérir 20% d'intérêts supplémentaires dans les deux ans suivant l'entrée en production commerciale des mines. Par rapport à la réglementation des zones promotionnelles, une disposition a été introduite pour permettre à l'État d'organiser des appels d'offre pour des zones, dont l'intérêt minier justifie une procédure d'appel d'offre ou des conditions particulières imposées par l'État.

Comme nouvelles dispositions, on peut citer, entre autres, (i) la suppression des exonérations de produits pétroliers en phase d'exploitation, (ii) l'indexation des redevances minières sur le cours de l'or et des autres substances minérales, (iii) l'arrimage de la taxe ad valorem sur le prix de l'or et des autres substances minérales permettant ainsi à l'État de bénéficier de la hausse des cours des substances, (iv) la base taxable de la Taxe Ad Valorem (TAV) désormais ramenée à la production valorisée, (v) l'exigence du strict respect de la réglementation des changes, et (vi) l'exigence du rapatriement intégral des devises issues de l'exportation des substances minérales.

Par ailleurs, les acteurs privés locaux pourront obtenir 5% d'intérêts dans les mines, soit une participation totale de 35% pour le Mali. Dans un secteur minier essentiellement dominé par des compagnies minières étrangères (notamment canadiennes, britanniques et australiennes), ces nouvelles dispositions devraient permettre de porter la contribution des mines à 20% du PIB contre 9% actuellement. Après un audit ayant révélé que le Mali ne percevrait pas une juste part des bénéfices générés par son secteur minier, ces nouvelles dispositions pourraient ouvrir la voie à une reprise du processus d'octroi des titres miniers.

Un nouveau décret relatif au contenu local dans le secteur minier a également été adopté par le CNT. Il permettra notamment d'employer davantage de locaux à des postes de direction, de promouvoir les entrepreneurs nationaux dans la fourniture de biens et services aux mines et favorisera le transfert de compétences et de technologies.

Pour rappel, l'or est le principal produit exploité dans le secteur minier malien. En 2022, les recettes publiques générées grâce au métal jaune ont atteint un record de 764 milliards de FCFA, en hausse de 35% en glissement annuel.

Pour permettre au secteur minier de contribuer efficacement au développement socioéconomique du pays, la mise en œuvre des programmes d'actions suivants est nécessaire : (i) le renforcement de la connaissance et la cartographie du potentiel minier et géologique du sous-sol malien ; (ii) l'intensification de la recherche minière sur tout le territoire national ; (iii) le développement des formations aux métiers des mines et du pétrole (école des mines) ; (iv) un meilleur encadrement des contrats miniers et le renforcement du contrôle indépendant du secteur ; (v) le renforcement du partenariat entre les sociétés minières et les entreprises privées maliennes ; (vi) la moralisation

de l'obtention des permis de recherche, d'exploration et d'exploitation minière ; (vii) la stimulation de la création d'entreprises minières locales respectant l'environnement ; (viii) l'organisation des activités d'orpaillage traditionnel et le développement de la petite mine ; (ix) la promotion de la recherche et l'exploitation de minerais stratégiques ; (x) le suivi et la restauration des sites miniers après exploitation ; (xi) le développement des infrastructures de transformation des produits miniers et pétroliers

A titre d'exemple, l'entrée en production de la mine de lithium de Gualamina va améliorer considérablement l'apport du secteur minier à l'économie, avec plus de 100 milliards de FCFA de contribution par an pendant 21 ans d'exploitation de la mine, constituée essentiellement de taxes et d'impôts, de dividendes.

Ainsi, la mise en place d'un tel fonds pourrait, d'une part, permettre de couvrir le déficit budgétaire en raison de la volatilité des prix des ressources naturelles, et, d'autres part, mettre en réserve les revenus tirés des ressources au profit des générations futures. Il pourrait également améliorer, l'économie par le biais d'investissements publics dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des infrastructures et des services sociaux, ou par des avantages directs accordés aux citoyens.

Au-delà du fonds de ressources minérales, les différentes réformes opérées par les autorités permettront de mobiliser de ressources supplémentaires, comme la (i) la création de la SOREM ; (ii) la création d'une raffinerie nationale ; l'adoption de la Loi sur le Contenu local etc.

PREVISION DE PRODUCTION ET RESERVES PROUVEES

Prévision de la production d'or

Année	2025	2026	2027
	Kg	Kg	Kg
Production	58 069,826	51 331,971	45 928,877

SITUATION DES RESERVES DES SOCIETES MINIERES

Libellés	2025	2026	2027
Artisanales	6,000	6,000	6,000
Somisy	134,482	126,691	119,588

Semos	101,558	94,600	94,600
Morila	35,249	35,249	35,249
Yatéla	0,000	0,000	0,000
Somika (Kalana)	86,927	86,927	86,927
Somilo/ Goukoto	53,202	32,051	11,677
Semico (Segala)	0,000	0,000	-
Faboula Gold	40,959	39,838	39,235
Nampala	8,491	6,979	5,467
Accords	6,085	6,085	6,085
Fekola	92,992	87,549	78,529
Metedia	3,457	3,457	3,457
Somifi	0,000	0,000	0,000
Komana	31,788	28,542	25,849
AGG SARL	53,217	53,217	53,217
Bagama Mining	22,001	21,498	20,995
Total (en tonnes)	676,408	628,683	586,875

Pour ce qui est de l'ONRP, il s'agira de poursuivre : (i) Études géologiques de terrain et échantillonnage pour des analyses géochimique et pétro physique dans la Région de Kita et acquisition magnétométrique pédestre ; (ii) Étude et Recherches (recherche d'H2 naturel, acquisition de véhicules de terrains et de matériel de prospection géologique et d'h2 naturel)

4.2. Sous-secteur Energie

Malgré ces multiples contraintes et défis majeurs du secteur de l'énergie, il n'en demeure pas moins qu'il existe des atouts et des opportunités importantes pour assurer son développement durable. On peut citer entre autres : un potentiel important en ressources hydroélectrique, solaire et éolienne ; un secteur réglementé et ouvert aux interventions des acteurs privés ; un cadre incitatif pour les investissements privés (exonération des équipements d'énergie renouvelables (dont le solaire) à l'importation, loi sur le partenariat public privé, code des investissements etc.) ; les interconnexions des réseaux électriques sous régional et régional ainsi que le développement du marché régional de l'électricité ;

En perspectives, il s'agira sur la base du potentiel dont le pays dispose :

(i) mise en service de la première phase de la Centrale solaire de 100 MWc de Safo en 2026 et de la deuxième phase en 2027 ; (ii) signature des documents contractuels de la Centrale solaire de 200 MWc de Sanankoroba, et démarrage effectif des travaux au premier trimestre de 2026 ; (iii) démarrage effectif des travaux de la Centrale solaire de 100 MWc de Tiakadougou-Dialakoro, avant fin 2025 ; (viii) poursuite de l'amélioration de la couverture des besoins en énergie électrique des populations et des activités socioéconomiques du pays ; (iv) Mise en service totale de la ligne 225 kV double terre Sikasso-Bougouni-Sanankoroba avec le raccordement de 8 localités au total sur le réseau interconnecté de la société EDM sa, ; (v) Mise en service de la liaison 225 kilovolts double terre Manantali-Bamako en 2026; (vii) Mise en service de la ligne Interconnexion Guinée-Mali 225 kV en 2026

Au-delà de ces projets de construction de centrales électriques, le Ministère, à travers ses services techniques, a élaboré un plan quinquennal d'investissements 2022-2026 qui a fait l'objet d'une communication écrite en Conseil des Ministres du 30 mars 2022.

L'objectif dudit plan est de contribuer à l'atteinte de l'équilibre financier d'EDM-SA à l'horizon 2026 à travers un changement du mix énergétique en augmentant la part des Energies Renouvelables (hydraulique et solaire photovoltaïque) et des importations d'énergie d'autres pays afin de réduire de moitié la part de la production thermique.

5. CONCLUSION

Au Mali, bien vrai que le sous-secteur minier est confronté à sa forte dépendance à l'or, nous constatons des initiatives pour d'autres substances, témoigne l'entrée en production des deux mines d'exploitation de lithium à Bougouni et Gualamina.

En vue de faire face à ces défis majeurs, la politique de développement du sous-secteur minier doit donner une nouvelle impulsion à l'industrie minière, à travers : (i) la diversification des ressources dont le pétrole et le gaz et la recherche de nouvelles substances porteuses ; (ii) l'intensification des travaux de cartographie et d'inventaire minier et enfin, (iii) le développement des petites mines.

Les efforts du Gouvernement en lien avec ses partenaires permettront d'opérationnaliser **le Projet structurant : « Kanku Musa Seginna » : le Retour de l'âge d'Or de Kankou Moussa**. Il s'agira, durant la mise en œuvre de la SNEDD, de mettre l'accent sur la prospection, l'exploitation et l'industrialisation de certaines ressources minérales stratégiques telles que l'or, le lithium, l'uranium. Aussi, des unités de transformation comme la raffinerie d'or et d'industrialisation du lithium permettront de faire bénéficier substantiellement les populations maliennes des retombées de l'exploitation des ressources minérales.

Quant au sous-secteur de l'énergie,

Le secteur de l'énergie a été marqué par une crise sans précédent, durement ressentie par l'ensemble de la population et tous les secteurs de développement socio-économiques.

Malgré le contexte difficile, des efforts notables ont été consentis par l'Etat en vue d'y faire face à travers notamment les réformes pour l'amélioration de la gestion du secteur de l'électricité, la mise en œuvre des projets structurants, l'approvisionnement en combustibles des centrales électriques d'EDM-SA.

Par ailleurs la crise internationale, marquée par une hausse vertigineuse du prix des combustibles fossiles, a exacerbé le déséquilibre financier du secteur de l'électricité avec des coûts de production pratiquement insoutenables.

Les efforts doivent se poursuivre pour accélérer la réalisation diligente des projets d'énergies renouvelables notamment les projets de centrales hydroélectriques dont les travaux sont en cours mais qui connaissent des difficultés, les projets de centrales solaires photovoltaïques dont les

travaux ont été lancés ainsi que les projets de réalisation de lignes de transport et d'interconnexion pour résoudre de façon durable la crise énergétique.

Il y a lieu également de rechercher les financements nécessaires à la réalisation des projets à un stade avancé dont les projets de centrales hydroélectriques de Kénié, de Kourouba, les centrales hydroélectriques de Bagoé 2, Baoulé 3 et baoulé 4, les centrales solaires photovoltaïques dont les contrats sont signés (avec des promoteurs privés).

La poursuite des réformes institutionnelles appropriés ainsi que l'adoption des différents documents de politique et de stratégie du secteur de l'énergie sont nécessaires au regard des nombreux défis et mutations rapides dans le secteur de l'énergie.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROJET DE CADRE DE MESURE DE PERFORMANCE DU CREDD 2019-2023

N°	Intitulé des indicateurs	Cibles ODD Priorisées	Indicateurs ODD	Structure responsable / Source	Périodicité	Valeur Année de référence 2018	Réalisation 2019	Réalisation 2021	Réalisation 2022	Réalisation 2023	Valeurs cibles		
											2021	2022	2023
		Objectif global 3.3. Développer une industrie intégrée à l'économie, compétitive et créatrice d'emplois											
	Apport agrégé du secteur minier au trésor public (en milliards de FCFA)	12.2	12.2.1	CPS/Mine et Énergie	Annuelle	248	403,64	564,236	763, 685	547,634	380	375	405
	Production d'or (en tonnes)					66,894	71,19	69,640	72,228	72,482	77	71	76
		Objectif global 3.5. Développer et améliorer l'efficacité des secteurs d'appui à la production											
	Taux d'accès à l'électricité (%)	7.1	7.1.1	CPS/SME									
	<i>au niveau national</i>	7.1	7.1.1	CPS/SME	Annuelle	46,26	50	53,6	57,4	55,6	55	61	65
	<i>en milieu urbain</i>	7.1	7.1.1	CPS/SME	Annuelle	93%	96	98	98	86,6	98	98	98
	<i>en milieu rural</i>	7.1	7.1.1	CPS/SME	Annuelle	24,94	21,12	24,70	26,9	26,70	25	28	31
	Taux de pénétration des énergies renouvelables	7.2	7.2.1	CPS/SME	Annuelle	5	13	11	12,16	11,83	23	28	31

LISTE DES PROJETS DU SECTEUR DE L'ENERGIE

N°	PROJET	COÛT TOTAL	NATURE DE FINANCEMENT/Bailleurs	Période/Date prévue de mise en service	Responsable
1.	Projet de réalisation du centre national de conduite (CNC) et du doublement de la capacité de la centrale hydroélectrique de Sotuba	37,494 Milliards FCFA	- BOAD : 20 Milliards - Etat : 17,094 Milliards - EDM-Sa : 400 Millions	2027 (Volet Sotuba II)	DNE
2.	Aménagement hydroélectrique 56 MW de Kénié	82,7 Milliards FCFA	Privé (Kénié Energies Renouvelables)	2026	COPIIL/DNE
3.	Aménagement hydroélectrique 19,8 MW de Bagoé-2	Recherche de financement, coût estimé autour de 235 millions de dollars soit 129,25 milliards FCFA	Budget National Requêtes de financement auprès de certains bailleurs : BAD ; BID ; BOAD.	2028	DNE
4.	Aménagements hydroélectriques de Baoulé III (17,7MW) et Baoulé IV (12,7MW)	Coût total de Baoulé III : 123 milliards Coût total de Baoulé IV : 88 milliards de FCFA	A rechercher	2028	DNE
5.	Réhabilitation des Aménagements Hydroélectriques de Sélingué et Sotuba (PRAHSS)	Coût total du Projet est de 28,5 milliards FCFA	- BOAD : 25 milliards - Etat Malien : 2,2 milliards - EDM-SA : 1,3 milliards	2026	UGP/EDM-SA
6.	Réalisation des mini-micros centrales hydroélectriques de Djenné (7,5 MW) et Talo (1400 kW)	Coût total du Projet : 32,05448 Milliards FCFA.	- FAD : 20 millions UC soit environ 15,9 milliards CFA ; - Gouv : 106 millions CFA ; - CIF/FSC : 6,25 millions UC 5 milliards FCFA	2027	UGP/EDM-SA

7.	Boucle 225 kV autour de Bamako	120,50 millions €	<ul style="list-style-type: none"> - Accords de prêt BAD et BOAD en attente de signature - Approbation du Prêt BID repoussée 	2026	UGP/EDM-SA
8.	Interconnexion des réseaux électriques de la Guinée et du Mali	Le coût total du Projet : 52 848 millions de F CFA HT	<ul style="list-style-type: none"> - BAD : 30 000 000 Unité de Comptes (UC) dont 16 100 000 UC en Prêt et 13 900 000 UC en Don ; - Union Européenne 1 890 000 UC en Don ; - Banque Mondiale : 11 040 000 UC en Prêt; - BOAD : 21 930 000 UC en Prêt ; - République du Mal : 1 220 000 UC en Budget d'Investissement. 	2026	UGP/EDM-SA
9.	Projet Manantali 2 :	106.500.000 EUROS soit 69,5 milliards FCFA. - Coût de réalisation pour la ligne 225 kV double terne Kayes-Tambacounda est de 91 500 000 EUROS soit 60 019,974 Millions de FCFA	BM-Etat du Sénégal	2019-2025	Cellule Nationale OMVS

		<ul style="list-style-type: none"> - Coût réalisation de la ligne Kayes - _YélimaniTintane-Kiffa et la réhabilitation du RIMA est de 213,4 Millions d'EUROS soit 140 milliards FCFA 	Le montant restant à mobiliser par la SOGEM/Haut-Commissariat		
10.	Raccordement des unités industrielles et minières de la zone de Kayes au réseau interconnecté	Le coût estimatif issu de l'évaluation de la mission est d'environ 1,1 milliards de DKK soit 90,34 Milliards de F CFA. Ce montant n'inclut pas le coût des études de faisabilité estimé à 246,68 millions FCFA	DANIDA BUSINESS FUNDS	2020-2023 2020-2025	
11.	Construction de la ligne THT 225 kV Bamako-Fana-Ségou	Coût estimatif est de 83,3 millions USD.	Eudes financées sur le fonds PASEM	2020-2024	UGP/DNE
12.	Construction de la ligne THT 225 KV Koutiala-San-Mopti	Cout estimatif est de 139 Milliards FCFA	Etudes financées par BOAD	2022-2025	UGP/DNE

13.	Projet de construction d'une Centrale solaire de 33 MWc à Ségou- Pélangana	33,200 milliards FCFA	Société Ségou Solaire SA (Scatec, Africa Power, SFI, SREP) Recherche d'un nouveau partenaire	-	DNE
14.	Construction en BOOT de la centrale solaire de 25 MW à Koutiala	Coût total du projet est de 21,606 Milliards FCFA	Groupement ACCESSS Recherche d'un nouveau partenaire	-	DNE
15.	Construction en BOOT de la centrale solaire de 50 MW à Sikasso	28,872 Milliards FCFA (pour la première phase de 29,6 MWc)	Entreprise POWER PRO	2025	DNE
16.	Construction en BOOT de la centrale Solaire de 50 MW à Tiakadougou-Dialakoro	Coût du projet 44,6 Milliards F CFA.	AMEA-POWER LLC	2026	DNE
17.	Construction en BOOT de la centrale Solaire de 93 MW à Bla	Coût du projet est de 67,7 Milliards F CFA.	PHANES GROUPE Processus de transfert à la société Welink	2024	DNE
18.	Construction en BOOT de la centrale Solaire de 48 MWc avec stockage à Tinkélé	Coût du projet est 33,128 Milliards	Africa Ren et ses partenaires financiers Activités à l'arrêt	2025	DNE

19.	Construction de la centrale solaire de 100 MWc (2x50) à Kati	155,41 millions de dollars US	GRUPEMENT IIANTECH MALI SARL – SOMACOTH SA	2025	DNE
20.	Projet de Parc Solaire à vocation Régionale (PSR) du WAPP au Mali 150 MWc extensible à 300 MWc WAPP/CEDEAO			2025/2027	AER- Mali/DNE/EDM-SA
21. 4	Centrale thermique de 100MW au fuel lourd de Dialakorobougou	Coût global du projet est estimé à 61,3 milliards de F.CFA.	Istithmar West Africa	2025	DNE
22.	Projet Amélioration du Secteur de l'Electricité au (PASEM)	Coût du Projet est de 152,1 millions d'USD	- Don IDA : 20 300 000 DTS (équivalent 28 millions USD) et ; - Crédit IDA : 108 900 000 DTS (équivalent 122 millions USD) à rétrocéder à EDM ; - Contribution du Gouvernement du Mali est estimée à un (01) million USD pour la mise en œuvre du Plan d'action pour la réinstallation et la prise en charge de l'unité d'exécution.	2020-2025	UGP/EDM
23.	Projet Régional d'accès à l'Electricité (PRAE) phase I et Phase II	Coût total du projet est de 90 000 000 USD	Association Internationale pour le Développement (IDA) - PRET N°6353-ML DU 26/02/2019 : 60.000.000 USD	2019-2025	UGP/EDM

			- DON N°D4090 DU 26/02/2019 : 30.000.000 USD		
24.	Projet d'Électrification Rurale par Systèmes Hybrides de 32 Localités (PERSHY-32)	13,265 Milliards FCFA	BADEA/ Fonds Abu Dhabi/ GdM/ Permissionnaires	2014 2025	AMADER
25.	Projet Énergie Solaire pour le Développement Rural au Mali (PESDR)	10, 489 Milliards FCFA	BID/ONEE/GdM	2017-2025	AMADER
26.	Projet de réalisation de 3000 lampadaires solaires 2018 : durée (6 mois)	5,1 milliards FCFA	BN	2018-2024	AER-MALI
27.	Projet d'Electrification villageoise par les systèmes d'Énergie Solaire Phase Trois (PEVES IV)	Part Inde : Accord non encore signé Part du BN : 150 Millions FCFA	Société indienne CEL ; BN ; Bénéficiaire	2022-2024	ANADEB
28.	Projet de valorisation énergétique du bioéthanol pour une énergie domestique durable au Mali	Cout du projet est de 1 041 828 125 FCFA		2022- 2024	ANADEB

29.	Projet de promotion de la zone d'activités électrifiée de Ouaramadiana	Cout du projet est de 250 000 000 FCFA		2019- 2024	ANADEB
30.	Projet de Diffusion des Technologies à Bioénergie (Faso Bio 15 & Lorena)	Cout du projet est de 498 246 301 FCFA	Partenaire de mise œuvre : ONU-Femme	2020-2024	ANADEB
31.	Projet de renforcement du réseau électrique de la Société Energie du Mali (EDM-SA) par Albatros	12 208 Millions FCFA (HT)	BOAD, EDM_SA, BM (PASEM)	2022-2024	UGP/EDM
32.	Projet d'électrification rurale solaire du Mali (50 localités)	Cout total : 25 034 M FCFA	BOAD : 8 000 M FCFA (32%) et FVC : 17 034 M FCA (68%)	2022-2025	AER-MALI
33.	Projet d'interconnexion électrique Mauritanie-Mali	1190,9 Millions dollars	FAD : 302 millions dollars Autres Bailleurs : 883 millions dollars	2018-2026	SOGEM/EDM SA